

# PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Alpilles  
Camargue

Sainte-Baume

Luberon

Baronnies  
provençales

Mont-Ventoux

Verdon

Préalpes d'Azur

Queyras

Plan Climat  
une CDP d'avance

## Tourisme

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR MOBILISÉS

Une autre vie s'invente ici



**Préambule** ..... 6

**Les Parcs, co-pilotes de la filière écotourisme** ..... 8

**Les Parcs, acteurs d'une offre touristique durable** ..... 10

La marque Valeurs Parc naturel régional ..... 10

Itinérance sur les Chemins des Parcs ..... 12

Des aménagements respectueux des sites et des publics ..... 15

La gestion de la fréquentation touristique ..... 17

**Les Parcs, des offres thématiques pour tous les goûts** ..... 20

Tourisme à vélo : un développement en plein essor ..... 20

Astrotourisme et nuit étoilée : des enjeux croisés ..... 24

Tourisme spirituel et de bien-être : une offre à structurer ..... 26

Tourisme ornithologique : protéger et observer ..... 27

Agritourisme : les terroirs et les savoir-faire à l'honneur ..... 29

**Contacts** ..... 32





© E. Teuffings / PNPPA

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un écrin de biodiversité entre mer et montagne. Ce territoire emblématique compte 25% de Parcs naturels régionaux, 50% d'espaces boisés, 1000 km de côtes et 300 jours de soleil par an. Elle se positionne comme une destination touristique de premier plan.

Luberon, Alpilles, Verdon, Camargue... autant de noms emblématiques qui font rayonner notre région au niveau national et international et qui composent nos 9 Parcs naturels régionaux dont le dernier en date, celui du Mont-Ventoux.

À travers notre plan climat « Une Cop d'avance », nous avons souhaité faire de cette région un modèle en termes de préservation de l'environnement et d'écotourisme.

Souhaitant s'inspirer d'acteurs internationaux, un accord de partenariat a été signé avec l'État du Costa Rica permettant d'accélérer la filière écotourisme et concilier au mieux le développement touristique et la préservation de notre environnement.

Près de 260 entreprises régionales sont engagées dans cette filière et offrent aujourd'hui plus de 290 prestations distinguées par la marque *Valeurs Parc naturel régional*. Ce palmarès est le fruit du soutien sans faille que la Région accorde depuis plusieurs années à « l'Interparc Tourisme » pour lui permettre de structurer, développer, qualifier, professionnaliser et valoriser l'offre écotouristique des Parcs naturels régionaux.

Avec le contrat de filière « Écotourisme », la Région entend créer un écosystème régional favorable à la construction et à la promotion d'une offre expérientielle séduisante et variée, dans des territoires de nature exceptionnelle.

**Renaud Muselier**

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président de Régions de France

Le tourisme dans les Parcs naturels régionaux est un facteur clé du développement de l'économie locale. Il participe à la vitalité économique de ces territoires ruraux, tout en mettant en valeur les patrimoines naturels et culturels mais aussi en prenant en compte la fragilité des espaces naturels.

Pour le visiteur, le dépaysement est propice à l'apaisement et source de bien-être. L'accueil authentique et sincère dans nos territoires est l'expression d'un tourisme favorisant le lien entre l'habitant et les visiteurs, cultivant le bien vivre ensemble. Sans oublier les habitants de nos villages qui sont les premiers visiteurs de nos territoires, tout en étant leurs ambassadeurs.

C'est ensemble que les Parcs cultivent leurs différences au profit de l'offre touristique régionale et ce, depuis près de 10 ans maintenant. Les Parcs partagent le même positionnement stratégique autour du tourisme durable. Avec l'aide et la confiance du Conseil régional, deux postes ont pu être mutualisés pour renforcer cette coopération entre les Parcs comme avec les institutionnels et partenaires du tourisme au niveau régional.

Le tourisme est également un secteur économique majeur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les Parcs naturels régionaux sont pleinement investis dans la stratégie de promotion de ses 3 marques-monde *Provence, Alpes et Côte d'Azur* et sont co-pilotes du contrat de filière pour le développement de l'écotourisme, secteur prioritaire pour la région sur l'ensemble des espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Par cette collaboration fructueuse, les Parcs naturels régionaux contribuent à la renommée mondiale de l'une des régions les plus visitée de France.

**Jean Mangion**

Président du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président du Parc naturel régional des Alpilles

## Une attractivité régionale liée aux espaces protégés

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 9 Parcs naturels régionaux, presque contigus, de la Méditerranée aux Alpes.

En ajoutant les 4 Parcs nationaux (Ecrins, Mercantour, Port-Cros et Calanques), ces territoires préservés couvrent 46% du territoire régional. De nombreux autres espaces naturels protégés sont regroupés au sein du Réseau régional des espaces naturels (RREN), à l'instar du Grand Site de France de la Sainte-Victoire, des Réserves naturelles nationales et régionales, des Espaces naturels sensibles départementaux, des Géoparcs UNESCO, des sites du Conservatoire du Littoral, du Parc marin de la Côte-Bleue... portant ainsi à 60% la couverture du territoire régional en espaces protégés. L'ensemble de ces espaces, représentatifs de la variété et de la typicité des paysages et patrimoines de la région, est riche de diversité.

Véritables livres ouverts sur la géologie, la faune, la flore et l'histoire de l'Homme, ils abritent une biodiversité exceptionnelle, comme en témoigne la richesse floristique et faunistique et de nombreuses espèces rares, voire endémiques. Ils sont aussi riches de patrimoines culturels et historiques forgés au fil des siècles par leurs habitants.

De la mer à la montagne, par la diversité de leurs paysages et de leurs patrimoines, les Parcs naturels régionaux sont propices au dépaysement sur les 4 saisons et forment un trait d'union entre les 3 marques-monde *Provence, Alpes et Côte d'Azur* qui portent l'attractivité de la Région au niveau international.



## Les parcs naturels régionaux, artisans du tourisme durable

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvrent depuis longtemps pour le tourisme. Ils sont fédérateurs sur leur territoire, acteurs de la définition de destinations touristiques coordonnées au-delà des frontières administratives, à l'écoute des évolutions sociétales, des nouveaux

besoins des clientèles et proches des acteurs économiques et associatifs.

Les Parcs naturels régionaux participent activement à la structuration d'une offre touristique responsable ciblée sur une découverte douce des patrimoines naturels et culturels. Avec la marque *Valeurs Parc naturel régional*, ils qualifient une offre d'excellence dont le réseau de bénéficiaires ne cesse d'augmenter. Initiateurs de projets d'aménagements durables, ils favorisent le développement des mobilités douces et des activités de pleine nature. Attentifs au fragile équilibre entre la fréquentation et la préservation des sites, ils travaillent à une gestion raisonnée des flux touristiques.

Cette offre spécifique « Parcs » basée sur la qualité des paysages, des sites emblématiques, des villages, des patrimoines naturels et culturels, des savoir-faire et des produits agricoles de territoire contribue activement au rayonnement et à l'attractivité de la Région Sud au-delà des frontières. C'est une promesse faite à la clientèle touristique d'une vraie rencontre avec les richesses humaines et naturelles de son lieu de séjour.

© V. Thomann / PNRMV

## PARTIE 1

# Les Parcs, co-pilotes de la filière écotourisme

### Les Parcs, animateurs d'un tourisme durable

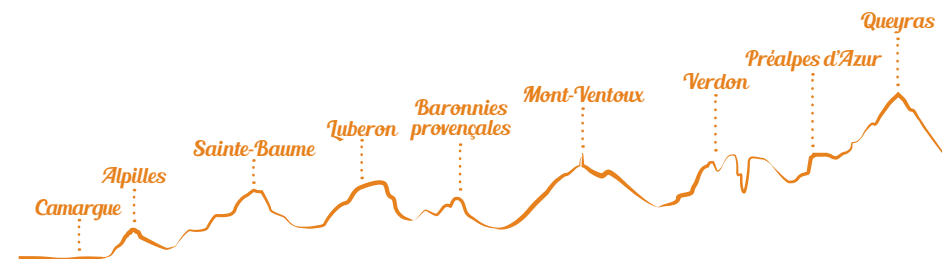
Les Parcs travaillent au quotidien en coopération avec les différents acteurs du tourisme et peuvent endosser divers rôles. Parfois animateurs territoriaux, ils participent à l'émergence des destinations territoriales en partenariat avec les agences de développement touristique et les offices de tourisme. La filière écotourisme en cours de développement au niveau régional illustre bien ce rôle d'animateur territorial des Parcs. Les Parcs sont aussi médiateurs lorsqu'il s'agit d'accompagner le développement d'activités de pleine nature par exemple. Leurs interventions se situent à différentes échelles : locale, régionale, nationale et européenne en lien avec la charte européenne du tourisme durable (CETD) portée par Europarc. Depuis plusieurs années, les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont regroupés sous la forme de « l'Interparc Tourisme » pour une animation conjointe, avec notamment deux postes mutualisés à l'échelle de ce réseau.

La filière de l'écotourisme figure parmi les filières régionales prioritaires. En effet, elle est génératrice d'une meilleure répartition saisonnière de la fréquentation touristique, elle s'appuie sur un éventail d'activités favorisant par nature le tourisme durable et qui sont en accord avec le Plan Climat régional. La filière écotourisme est aussi un levier d'attractivité et de valorisation des destinations offrant une autre image de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle contribue également à la visibilité et au rayonnement international des destinations, au renforcement de leur identité et de leur notoriété dans les médias. Elle vise à valoriser le tissu économique, culturel et social.

### Les Parcs, co-pilotes du contrat de filière « écotourisme »

Fin 2018, le service tourisme et attractivité du Conseil Régional a initié un travail visant à la préfiguration d'un contrat de filière « écotourisme » en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'Interparc Tourisme et l'Agence de Développement des Alpes-de-Haute-Provence ont été choisis pour animer ce projet en partenariat avec les acteurs phare de l'écotourisme : une représentation des Parcs nationaux (Écrins), le Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels (RREN), Var Tourisme et Provence Tourisme, le Comité Régional Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Fédération régionale des offices de tourisme et la Région.

Une étude de positionnement marketing et de structuration de la future filière portée par l'Interparc Tourisme a permis de clarifier les attentes des clientèles, le contenu de l'offre, le périmètre de l'écotourisme, mais aussi d'identifier la nécessité de mutualiser la promotion sur le plan tant national qu'international et, enfin, d'accompagner la montée en compétence des professionnels (qualité d'accueil et d'expérience).



Le contrat de filière écotourisme a été voté en octobre 2019 par la Région. Par ce contrat de filière, la Région et ses partenaires entendent construire une démarche proactive et coordonnée fédérant l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale. Les acteurs de cette dynamique collective s'engagent à mutualiser des moyens humains, techniques et financiers afin d'optimiser la chaîne des services, leurs actions et ainsi contribuer à l'essor d'une filière écotourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'une des premières actions phares, en 2020, sera de proposer des idées et des offres de séjours écotouristiques dans les espaces protégés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de les valoriser lors du Congrès mondial de la nature organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à Marseille.

Cette démarche régionale fait écho au travail mené depuis 2018 par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux de France pour le développement et la reconnaissance d'une « Destination Parcs » au niveau national. Avec 58 Parcs naturels régionaux en France, la Fédération vise à faire reconnaître les Parcs comme des destinations composantes à part entière de l'offre française en matière d'écotourisme et de slowtourisme. Après une phase d'étude de faisabilité et une première étape de modélisation de la destination, l'année 2020 permettra de concrétiser ce travail avec la création d'offres écotouristiques « Parcs » qui seront testées auprès des consommateurs.



Comité de pilotage filière écotourisme février 2020. © Interparc Tourisme

## PARTIE 2

# Les Parcs, acteurs d'une offre touristique durable

## La marque Valeurs Parc naturel régional

La marque nationale *Valeurs Parc naturel régional*, propriété du ministère de la Transition écologique et solidaire, atteste de l'engagement des entreprises dans les Parcs naturels régionaux pour le développement d'une activité économique en équilibre avec la préservation des patrimoines naturels et culturels. Elle est basée sur une approche durable plus respectueuse de l'environnement, intégrant la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et sur l'engagement pour le territoire. Les prestataires touristiques, producteurs agricoles et artisans bénéficiaires de la marque sont de véritables ambassadeurs de nos espaces ruraux et de notre région.

Cette marque est associée à des valeurs (authenticité, patrimoines et environnement préservés, découverte...) permettant d'apporter une garantie face à une demande croissante des clientèles liées à une consommation durable et de proximité, un art de vivre, une découverte authentique, le bien-être et le ressourcement... Le réseau des bénéficiaires constitue une offre d'excellence et de confiance qui est le socle de toute destination écotouristique.

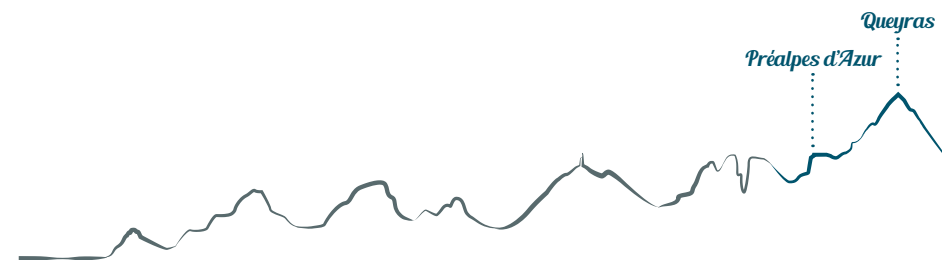
### Chiffres clés

En Région Sud, soit 9 Parcs, plus de 290 prestations bénéficient de la marque Valeurs Parc, nombre en constante augmentation : 115 gîtes et chambres d'hôtes, 25 hôtels, 20 campings, 13 villages vacances ainsi que 34 restaurants, 17 sites de visite, 58 prestations de découverte accompagnées, 5 manades, 6 séjours, sans oublier les 33 produits de terroir. Cela représente plus de 7 000 lits touristiques et 1 380 emplacements nus de camping.



Toutes ces activités bénéficiaires de la marque *Valeurs Parc* sont à retrouver sur le site [www.consommer-parc.fr](http://www.consommer-parc.fr)

Ensemble, les professionnels labellisés constituent un réseau dynamique et vivant de volontaires engagés aux côtés des Parcs naturels régionaux. Ils bénéficient de formations et de journées de rencontres animées par les deux chargées de mission travaillant pour le réseau Tourisme.



## Queyras : 1/4 de l'offre hébergement et les premiers séjours marqués de France

Le Parc naturel régional du Queyras a su conserver une identité très forte où le sens de l'accueil est toujours bien présent. Les hébergeurs, particulièrement attachés à leur territoire et à sa préservation, affichent la marque *Valeurs Parc naturel régional*. Ils représentent environ un quart des prestations d'hébergement du territoire. De l'hôtel 3 étoiles au gîte d'étape, en passant par les chambres d'hôtes, le centre de vacances ou le refuge de haute montagne, chacun souhaite s'engager aux côtés du Parc et agir en conscience pour « qu'une autre vie s'invente ici ».

C'est dans le Parc naturel régional du Queyras que les premiers séjours ont pu bénéficier de la marque *Valeurs Parc*. L'agence « Destination Queyras », associée depuis de longues années à la réflexion écoresponsable sur le territoire, a tout naturellement été choisie pour mener ce travail en collaboration avec le Parc et proposer les tout premiers séjours *Valeurs Parc* à l'échelle nationale.

## Préalpes d'Azur : un partenariat fort entre les professionnels et le Parc pour améliorer l'offre touristique

Dans les **Préalpes d'Azur**, l'accompagnement du réseau de la marque a facilité la rencontre entre différents bénéficiaires et a fait émerger un produit touristique autour du pastoralisme qui allie le discours de l'accompagnateur et la rencontre du berger. Par ailleurs, en 2020 le Parc s'engage dans le déploiement de référentiels concernant les hébergements et les restaurants, dans une démarche d'amélioration continue.



© E. Teurlings / PNRPA

## Itinérance sur les Chemins des Parcs

**Pour favoriser la rencontre avec leur territoire, les Parcs suscitent l'immersion au travers d'une offre de déplacements doux laissant le temps à la découverte. Le projet du réseau Chemins des Parcs propose de construire une offre touristique de parcours thématiques itinérants à l'échelle régionale et de boucles thématiques dans les 9 territoires. À pied, à vélo, à VTT ou à cheval, partageons les trésors de nos territoires préservés !**

Le site [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr), ludique, convivial et innovant, et l'appli mobile permettent de préparer ses balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, des Baronnies provençales, du Luberon, des Préalpes d'Azur, de la Sainte-Baume, du Queyras, du Verdon et du Mont-Ventoux pour explorer, vivre et comprendre ces territoires préservés.

Chaque itinéraire présente des renseignements pratiques (durée, difficulté, dénivelé...) et décrit les points d'intérêt remarquables tels que les patrimoines naturels, culturels ou paysagers, permettant ainsi de valoriser les richesses agricoles, artisanales et culturelles de la région.

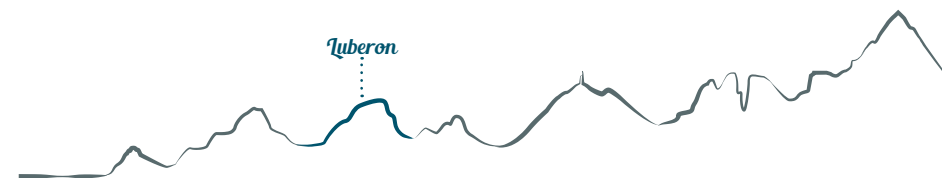
Conçu pour tous les publics, habitants et touristes, particuliers et professionnels, tout un chacun peut, depuis son salon ou directement sur place, gratuitement, sélectionner un parcours qui correspond à son niveau et ses envies. Les itinéraires de l'ensemble des territoires sont traduits en anglais, ainsi qu'en italien pour le Queyras. Exploitable sur divers supports (ordinateur, tablette, smartphone, fiche PDF imprimable) et consultables sur appli mobile embarquée, ces circuits de qualité contiennent toutes les informations pratiques, les points d'intérêt remarquables en textes et en images, les cartes 2D et 3D... pour randonner librement.

Retrouvez aussi sur [www.cheminsdelabiodiversite.com](http://www.cheminsdelabiodiversite.com) une offre complémentaire de sorties nature (sentiers de découverte, visites guidées, chantiers nature...) sur tous les espaces naturels de la Région Sud.

### Chiffres clés

- 215 itinéraires publiés dont 208 en anglais
- 2 000 km de balades
- 1 500 Points d'intérêts (POI) en chemin

© PNRBP



## Luberon : le point info Chemins des Parcs de l'Office de tourisme d'Apt

Dans le cadre du programme Espace Valléen Luberon Lure, l'aménagement de l'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon « nouvelle génération » a fait de l'ancien bâtiment de la gare SNCF un véritable lieu d'accueil facilement identifiable et accessible pour tous types d'utilisateurs (touristes, excursionnistes, résidents à l'année...). De plus, la proximité de l'EuroVelo route n°8 et de la véloroute du Calavon offre un potentiel de développement important en matière d'éco-mobilité.

Dans le cadre de cette relocalisation et de cette requalification stratégique, le site

*Chemins des Parcs* a été inséré comme offre vitrine de promenade et de randonnée du territoire. Au cœur de l'accueil de l'office, un visuel et un écran géant tactile proposent aux visiteurs de consulter l'ensemble des balades à pied, à vélo, à VTT et à cheval du site [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr). Après avoir effectué son choix, le visiteur peut récupérer son livret itinéraire ou bien télécharger l'itinéraire de son choix sur l'appli mobile embarquée, puis partir en balade sereinement, avec tous les renseignements pratiques nécessaires et une panoplie d'informations sur le patrimoine naturel et culturel rencontré en chemin.

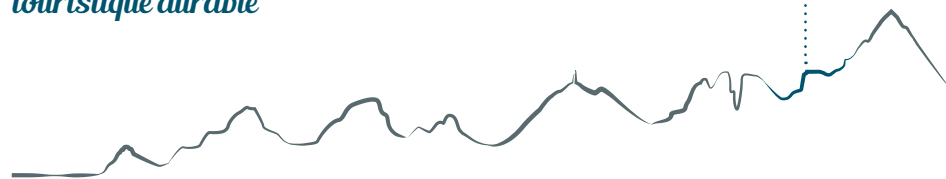


© PNRL

## PARTIE 2

### Les Parcs, acteurs d'une offre touristique durable

Préalpes d'Azur



### Préalpes d'Azur : la Maralpine, une offre d'itinérance des contreforts des Alpes aux portes de la Méditerranée

La Maralpine, ce sont 5 jours d'itinérance à pied au départ de Saint-Auban, village situé à la jonction des **Parcs des Préalpes d'Azur** et du Verdon, en direction de Grasse ou Vence, villes portes sur le littoral azuréen. 75 kilomètres à la découverte des paysages et des hommes qui font l'alchimie des Préalpes d'Azur. Hébergements, produits locaux, sports de nature, la Maralpine emmène le randonneur à la rencontre d'un terroir préservé, des clues emblématiques du haut pays jusqu'aux imposants baous dominant la Méditerranée.

Ce projet est né de la volonté de redynamiser les centres-bourgs, de mieux faire connaître les patrimoines des Préalpes d'Azur et de fédérer hébergeurs, restaurateurs, opérateurs de services et d'activités de pleine nature mais aussi les éleveurs autour d'une offre touristique créatrice de développement économique et d'attractivité pour le territoire.

La Maralpine, tracée sur des sentiers du Plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR), est inscrite comme axe structurant de la stratégie Espace Valléen du Parc. Elle a été inaugurée en juillet 2019. L'animation autour de sa mise en œuvre se poursuit, notamment à travers la contractualisation avec les hébergeurs et le déploiement de sa communication et sa commercialisation. L'offre est d'ores et déjà valorisée sur [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr).



© PNRPA



© PNRV

## Des aménagements respectueux des sites et des publics

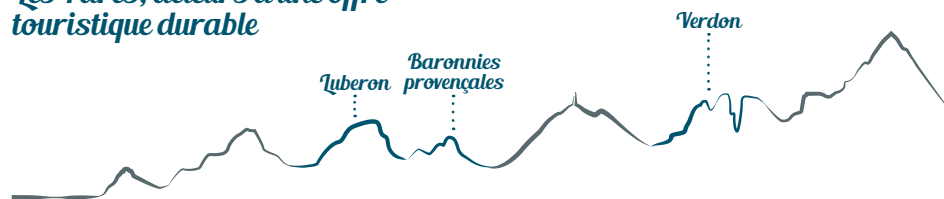
**Pour donner une alternative à la découverte du territoire en voiture individuelle, les Parcs coordonnent des initiatives favorisant les mobilités douces en particulier la randonnée pédestre et le tourisme à vélo. Inciter les clientèles touristiques à ralentir pour mieux s'immerger et ressentir le territoire, impose au préalable de créer des itinéraires.**

Pour ce faire, les Parcs travaillent par exemple avec les Conseils départementaux, responsables de l'animation et de la mise en œuvre du PDIPR et participent ainsi activement à la structuration des réseaux d'itinérance pédestre avec tous les aménagements nécessaires.

Les Parcs travaillent également avec les intercommunalités et les communes sur divers projets d'aménagement de voies vertes et de sites naturels. Plus généralement, les Parcs agissent avec leurs partenaires pour réaliser des aménagements permettant d'améliorer l'accessibilité pour tous et de limiter les impacts de la fréquentation.

## PARTIE 2

### *Les Parcs, acteurs d'une offre touristique durable*



### *Verdon : des toilettes sèches pour améliorer l'accueil aux belvédères de Mayreste et au Chalet de la Maline*

Dans le cadre des opérations visant à améliorer la qualité d'accueil sur les sites à forte notoriété, il est apparu indispensable de mettre en place des mesures de gestion appropriées pour limiter les impacts de la fréquentation. À ce titre, le **Parc du Verdon** coordonne l'installation d'équipements comme les toilettes sèches. Le Parc met à la disposition de ces actions son expertise interne en matière d'aménagement. C'est la Régie d'aménagement et de gestion des sites fréquentés qui accompagne les communes dans la création de ces équipements en assurant, au titre de l'Opération Grand Site de France pour les Gorges du Verdon, leur bonne intégration dans le respect des contraintes architecturales et environnementales. En 2017, des toilettes sèches ont été installées aux Belvédères de Mayreste, ainsi qu'au Chalet de la Maline point de départ du célèbre sentier Blanc-Martel.

### *Luberon : la forêt des Cèdres accessible à tous*

Labellisé « Tourisme & Handicap », ce site répond au souhait des Parcs de rendre le territoire accessible à tous les publics.

Le « Chemin des Cèdres du Petit Luberon » est un aménagement qui vise à faciliter l'accès à un site naturel emblématique pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Une boucle principale en sous-bois sur 1 200 m et 5 aires ludo-pédagogiques d'interprétation offrent à tous la possibilité de découvrir la beauté des paysages, le plaisir d'être en forêt, les richesses de la faune et de la flore. Conçu conformément au cahier des charges du label « Tourisme & Handicap », ce sentier fait de la forêt des Cèdres du Petit Luberon un site phare à l'échelle de la région, où les sites naturels « accessibles » sont encore peu nombreux.



© P. Daniel / PNRBp

## La gestion de la fréquentation touristique

**Les Parcs naturels régionaux agissent quotidiennement pour assurer un équilibre durable entre la fréquentation touristique générée notamment sur des sites naturels d'exception et leur préservation.**

En saison estivale, certains Parcs font appel à des écogardes pour des missions de prévention et de sensibilisation à la protection de l'environnement et pour informer les visiteurs sur la réglementation liée au risque incendie. D'autres parcs mettent en place des mesures de suivi de la fréquentation ou créent des aménagements adaptés pour faciliter la gestion des flux de visiteurs sur certains sites remarquables. Les résultats obtenus permettent de mieux évaluer les besoins et les attentes des visiteurs sur le territoire.

### *Baronnies provençales : escalade et vol libre, vers des pratiques plus responsables*

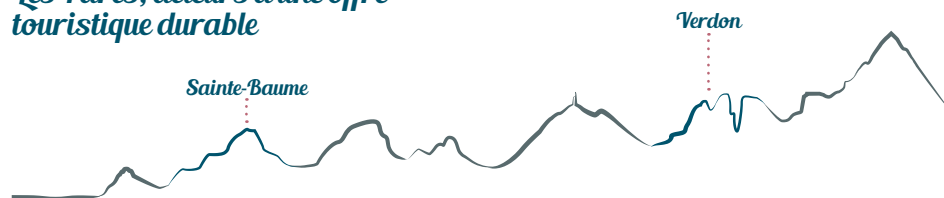
Dans l'objectif d'organiser et de promouvoir une pratique écoresponsable de l'escalade et du vol libre, le **Parc naturel régional des Baronnies provençales** a mis en place des moyens de mesure et de suivi de la fréquentation de plusieurs de ses sites remarquables. Les premiers concernés par cette campagne de mesures sont les falaises d'escalade d'Orpierre, les vias ferratas du Saint-Julien à Buis-les-Baronnies ou encore la Montagne de Châbre située entre les vallées de la Méouge et du Céan qui constitue l'un des hauts lieux du vol libre en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



© E. Garnier / PNRL

## PARTIE 2

### Les Parcs, acteurs d'une offre touristique durable



### Les écotouristes du Verdon : des vigies pour l'environnement

Depuis 2002, le Parc anime l'opération écotouristes du Verdon. Ce dispositif de terrain, renforcé en saison estivale, est mis en œuvre par une quinzaine d'agents dont la plupart sont saisonniers. Les écotouristes sont au contact des publics, touristes ou habitants et portent une attention particulière à la sensibilisation et à l'information. Ils consignent aussi leurs observations sur une base de données qui alimente des rapports transmis aux communes et collectivités partenaires. En complément, les écotouristes participent à des opérations dites « de police » qui se font aux côtés d'agents assermentés de la gendarmerie, de l'Office National des Forêts ou de l'Office français de la biodiversité. Ces opérations sont portées en priorité sur les feux et bivouacs sauvages ainsi que sur les pratiques motorisées en milieu naturel. Depuis 2018, les écotouristes du Verdon sont rattachés à la garde forestière régionale coordonnée par la Région Sud avec comme priorité les actions de prévention incendie.

### Opération Grand Site dans le Verdon : maîtriser la fréquentation pour préserver

Les Gorges du Verdon font l'objet d'une fréquentation annuelle estimée à 900 000 visiteurs et possèdent une renommée internationale.

Face à cette fréquentation, les collectivités et l'État ont souhaité mettre en place une démarche d'Opération Grand Site, animée par le **Parc du Verdon** depuis 2002, incluant plusieurs actions de valorisation, de préservation, d'amélioration de l'accueil, notamment :

- l'aménagement des belvédères des Gorges avec dans certains cas des supports d'interprétation,
- l'amélioration de l'information et sa diffusion.

La finalité est d'accompagner le territoire vers l'obtention à terme du label Grand Site de France.



### Sainte-Baume : les sources de l'Huveaune, sensibiliser pour préserver

Au printemps 2019, un post Facebook a mis en avant les sources de l'Huveaune et a entraîné un afflux soudain et hors norme de visiteurs souhaitant découvrir ce petit joyau naturel. Les relais sur les réseaux sociaux et dans la presse nationale ont généré un emballement médiatique et ont renforcé encore l'intérêt pour ce site. Le **Parc de la Sainte-Baume** a su réagir rapidement en mettant en place une action de surveillance quotidienne pendant la période de fréquentation la plus critique soit plus de 2 mois. Cela a permis de canaliser et de sensibiliser les visiteurs et de participer ainsi à la préservation du site. Les observations sur les comportements des visiteurs, les contacts et échanges avec près de 8 000 d'entre eux, les relations avec les médias ont ainsi permis de recueillir une masse importante d'informations qui vont alimenter les réflexions sur les actions concertées de gestion durable à mener sur le site afin de concilier sa fréquentation et sa préservation.

Cette action ponctuelle vient renforcer l'action de surveillance estivale mise en place dans le cadre du dispositif régional « Guerre du feu », qui permet à la garde régionale forestière déployée sur le Parc de la Sainte-Baume de sensibiliser les visiteurs pendant la période sensible liée au risque incendie.

## PARTIE 3

# Les Parcs, des offres thématiques pour tous les goûts

Les Parcs naturels régionaux sont de formidables espaces de découverte. L'offre qu'ils proposent est basée sur des paysages exceptionnels, des sites emblématiques, des villages de caractère, des patrimoines naturels et culturels, des savoir-faire et des produits agricoles de territoire ; c'est une promesse faite à la clientèle touristique d'une vraie rencontre avec les richesses humaines et naturelles de son lieu de séjour.

Les Parcs naturels régionaux sont des espaces ruraux habités et fragiles, ce sont des villes et des villages dans lesquels la qualité de vie est préservée car ils veillent à un développement équilibré entre les activités humaines et la nature. Les Parcs sont des territoires de vie et leurs habitants ont mille histoires à raconter.

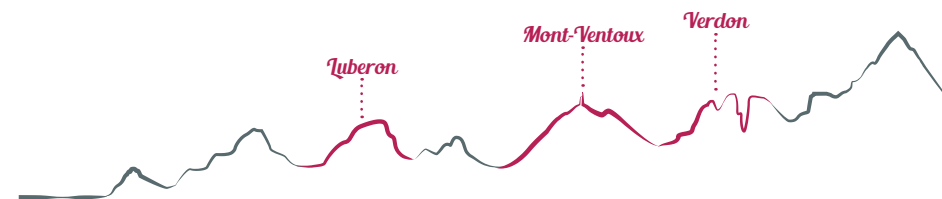
## Tourisme à vélo : un développement en plein essor

Parmi les filières écotouristiques en devenir, le vélotourisme fait partie des leviers de développement identifiés, au fort potentiel d'attractivité et générateur de retombées économiques. Plus élevée que celle d'un touriste « classique », la moyenne de dépenses des itinérants à vélo s'élève par exemple sur la Méditerranée à Vélo (EuroVelo 8) à 83€/personne/jour.

Le réseau cyclable régional s'inscrit dans un ensemble d'itinéraires européens, appelés EuroVelo, géré par la Fédération Cycliste Européenne. L'EuroVelo 8 « Méditerranée à vélo » et l'EuroVelo 17 « ViaRhôna » parcourent les Parcs des Alpilles, de Camargue et du Luberon et amènent à ces territoires des milliers de cyclistes.



© J. Burlot / PNRV



## Luberon et Verdon : développer les itinéraires et sensibiliser les pratiquants

L'implication commune des **Parcs du Luberon** (depuis 1996) et du **Verdon** (depuis 2013) avec l'association Vélo Loisir Provence a permis de développer un maillage d'itinéraires à vélo cohérent sur ces deux territoires et d'animer un important réseau d'adhérents labellisés « Accueil Vélo » comptant plus de 200 professionnels. Les Parcs travaillent avec eux sur la formation, la structuration et la promotion d'une offre touristique durable. Une attention

particulière est portée sur l'aménagement et la gestion concertée. Des actions visent aussi les pratiquants par l'information et la sensibilisation à la sécurité et au respect de l'environnement et des autres usagers. Le but est de favoriser la valorisation économique et touristique d'un patrimoine de qualité ainsi qu'une appropriation des différents itinéraires balisés vélo et VTT par un public local. La finalité est de promouvoir et valoriser le Luberon et le Verdon comme des Destinations vélo.

## Mont-Ventoux : organiser et promouvoir le vélotourisme

Terre de vélo, le **Mont-Ventoux** attire chaque année plus de 120 000 cyclistes sur ses pentes. Dès 2010, des itinéraires alternatifs sont proposés afin de favoriser la découverte du territoire mais aussi de mieux répartir la fréquentation. Une quinzaine de circuits vélo sont ainsi créés, permettant de découvrir les villages environnants et la diversité des paysages. Des panneaux Relais Informations Services mettent en valeur les itinéraires, les services et les points d'intérêts. La démarche qualité « Accueil Vélo » regroupe une centaine de professionnels du vélo et du tourisme. Le Parc participe à des actions collectives à travers la marque départementale « La Provence à vélo », fédératrice et reconnue à l'échelle nationale et internationale.

### PARTIE 3 *Les Parcs, des offres thématiques pour tous les goûts*



P. Daniel / PNRBP

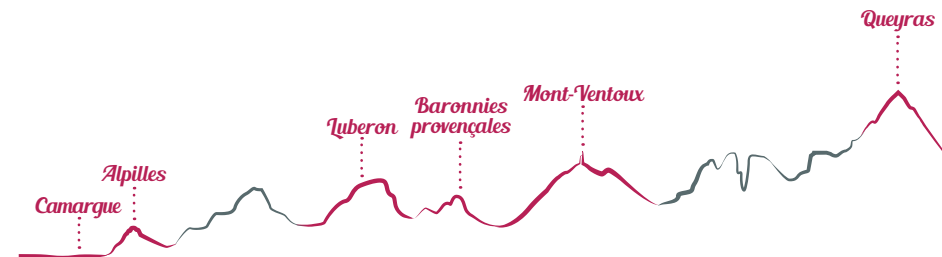
#### *La labellisation Espace VTT, une offre pour tous*

L'Espace VTT Provence Luberon Lure, labellisé en mai 2020, permet de structurer une offre de qualité portée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) comprenant 1000 km de circuits balisés, 300 km de grandes itinérances sur la Grande Traversée de Vaucluse et L'Alpes-Provence et des boucles GPS complémentaires (eBike et VTT musculaire). Ces parcours « prêts à rouler » en toute saison, de tous niveaux et de toutes distances s'inspirent de nos multiples champions et vététistes locaux passionnés et offrent une découverte du patrimoine naturel et culturel du **Parc du Luberon**.

Le **Parc des Baronnies provençales** dispose de 2 *Espaces VTT* labellisés par la FFC : la première base est située à Buis-les-Baronnies et propose 235 km de chemins balisés ainsi que de nombreux services périphériques (locations de vélos, accompagnement...). L'*Espace VTT* Buëch-Sisteronais, situé pour partie sur le territoire du Parc, compte quant à lui 1 400 km de parcours balisés : des itinéraires faciles à emprunter en famille aux montées techniques pour les plus expérimentés... il y en a pour tous les goûts !

Le **Parc du Mont-Ventoux** a porté la création d'un *Espace VTT* Ventoux, 2<sup>ème</sup> site labellisé du Département avec la Grande Traversée de Vaucluse, par la FFC. Il propose actuellement 220 km de circuits dont 2 parcours Enduro et entend à terme valoriser 300 km de parcours balisés. Ce projet s'attache à promouvoir une pratique responsable, respectueuse de l'ensemble des usagers et de l'environnement.

Dans le **Parc du Queyras**, l'*Espace VTT* Guillestrois-Queyras offre 460 km d'itinéraires. VTT électrique et transport de bagages, l'itinérance se met à la portée de tous sur le Tour du Queyras.



#### *Camargue et Alpilles : structurer l'offre de cyclotourisme*

Les **Parcs des Alpilles et de Camargue** ont mené en 2017 une étude sur la structuration de l'offre de cyclotourisme avec un diagnostic, des préconisations et un plan d'action partagé. La phase opérationnelle a démarré en 2018 autour de 5 axes stratégiques :

- aménager le réseau cyclable,
- qualifier les services,
- favoriser l'intermodalité,
- harmoniser la communication et accompagner la mise en marché,
- assurer une veille permanente de l'offre et de la demande.

Les Parcs ont accompagné le club cyclo d'Eyguières dans les Alpilles pour construire un séjour à vélo commercialisé par la Fédération Française de Cyclotourisme. C'est ainsi que les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Verdon et des Préalpes d'Azur ont été parcourus par un groupe d'une trentaine de cyclistes du 21 au 27 septembre 2019. Chaque Parc ayant proposé un accueil personnalisé pour présenter les territoires et les missions des territoires.



© R. Serange / PNRA

## Astrotourisme et nuit étoilée : des enjeux croisés

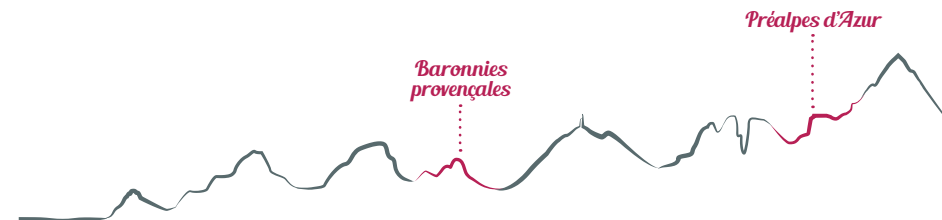
Les espaces ruraux des Parcs, loin de la pollution lumineuse des grandes villes, sont particulièrement propices à la découverte du ciel nocturne. Ce ciel a même inspiré Vincent van Gogh qui a peint la nuit étoilée à Saint-Rémy-de-Provence, créant ainsi l'une de ses toiles emblématiques au cœur du Parc naturel régional des Alpilles.

Il n'existe pas moins de 8 observatoires astronomiques (sans compter la Maison du soleil dans le Queyras) sur les territoires des Parcs, certains proposant des animations au grand public et même des hébergements sur place.

Le développement de l'astrotourisme se situe à la croisée de plusieurs enjeux de taille pour nos territoires : un enjeu énergétique avec le travail mené sur la réduction de l'éclairage nocturne en lien avec les communes et la labellisation « Villes et villages étoilés », un enjeu de conservation de la biodiversité nocturne (chauve-souris, oiseaux, insectes...) et un enjeu économique avec l'opportunité de créer des offres touristiques en matière de découverte et d'observation du ciel nocturne.



© F. Dubreuil / PNRPA



### Le côté obscur des Parcs

Depuis quelques années, les Parcs mènent un accompagnement des communes adhérentes pour sensibiliser aux économies d'énergie en travaillant sur l'extinction nocturne et la qualité des systèmes d'éclairage. Certaines communes ont obtenu le label national « Villes et villages étoilés ». Les habitants sont ainsi les premiers bénéficiaires d'un ciel nocturne épuré et redécouvrent les étoiles, mais aussi la faune nocturne.

Le **Parc des Préalpes d'Azur**, le Parc national du Mercantour et la Communauté de Communes des Alpes d'Azur ont obtenu fin 2019 le label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE), devenant ainsi la 3<sup>e</sup> en France après le Pic du Midi et le Parc national des Cévennes.

### Baronnies provençales : sous les étoiles, nos nuits sont plus belles

Le **Parc des Baronnies provençales** dispose d'un ciel nocturne d'une qualité exceptionnelle comme le prouve la présence de 4 observatoires astronomiques dont l'un de niveau professionnel. La nuit est un axe fort de la Charte du Parc car elle constitue un atout pour la qualité de vie et aussi l'attractivité touristique. Deux études lancées récemment par le Parc permettront de mesurer scientifiquement la qualité du ciel des Baronnies provençales tout au long de l'année ainsi que d'étudier le lien entre qualité du ciel nocturne et diversité de la faune, avec en ligne de mire l'obtention du label Réserve Internationale de Ciel Étoilé.



© PNRBP



© H. Duclos / PNRSE

## Tourisme spirituel et de bien-être : une offre à structurer

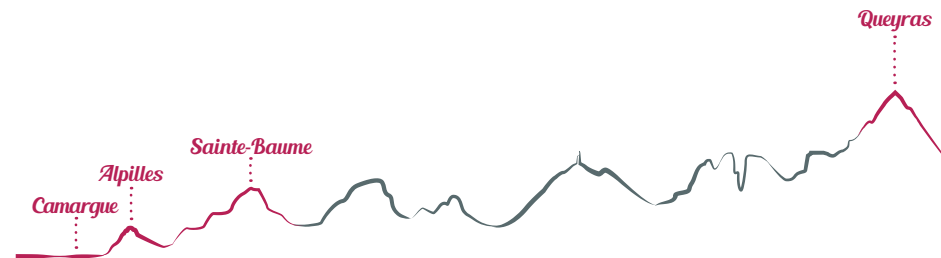
Avec la création du Parc de la Sainte-Baume, le tourisme spirituel et le ressourcement dans la nature devient un nouvel axe de travail de structuration de l'offre touristique dans les Parcs.

### *Camargue, Alpilles, Sainte-Baume et Queyras : entre sacré et santé*

Par sa dimension sacrée et légendaire, la Sainte-Baume est un lieu unique de spiritualité et d'inspiration. La basilique de Saint-Maximin ainsi que le sanctuaire de la Sainte-Baume à Plan d'Aups sont tous deux membres du réseau national des Villes Sanctuaires de France. À l'occasion de l'événement *La 25<sup>ème</sup> heure des Villes Sanctuaires*, le Parc de la Sainte-Baume s'associe aux Frères Dominicains et à l'Office de Tourisme Provence Verte & Verdon pour proposer une visite commentée insolite à travers la « forêt relique » jusqu'à l'église troglodyte de Sainte Marie-Madeleine.

À l'échelle régionale, les territoires de **Camargue**, des **Alpilles** et de la **Sainte-Baume** ont la volonté de créer un circuit culturel et spirituel sur les pas de Marie-Madeleine depuis son arrivée aux Saintes-Maries-de-la-Mer jusqu'à la Sainte-Baume.

Le bien-être et la santé par la nature sont également des axes de travail que les Parcs de la **Sainte-Baume** et du **Queyras** envisagent de développer, en co-construisant avec leurs partenaires une offre de sorties sensorielles axées sur la reconnexion à la forêt, le ressourcement ou les vertus des produits alimentaires de montagne.



## Tourisme ornithologique : protéger et observer

Les Parcs travaillent depuis de nombreuses années à la protection de l'avifaune d'exception qu'ils hébergent. Au-delà de la protection, il est indispensable de faire connaître pour permettre l'appropriation des enjeux par les différents publics.

### *Camargue et Alpilles : observer les oiseaux au gré du vent*

Dans le Pays d'Arles, on parle d'un triangle d'or de la biodiversité Alpilles-Crau-Camargue. La variété des milieux attire en effet une diversité d'oiseaux d'exception tels que l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère, le Grand-Duc ou encore le Flamant rose. Les **Parcs des Alpilles et de Camargue** ont structuré avec l'ensemble de leurs partenaires locaux une offre de tourisme ornithologique : édition de cartes d'observation, organisation de sorties accompagnées, mise en ligne d'une application ornithologique ainsi que la création d'une exposition sur les oiseaux au musée Urgonia pour le Parc des Alpilles, dans le cadre de son programme européen LIFE.

Cette offre est diffusée largement, notamment lors du salon international organisé au Royaume-Uni chaque année : le *British Birdwatching Fair*. À cette occasion, un collectif de Parcs est présent pour faire connaître aux férus d'ornithologie anglais la richesse des oiseaux à découvrir dans les Parcs de France. De quoi donner envie aux touristes nord-européens de venir fréquenter nos territoires, tout particulièrement hors-saison, moment propice à l'observation des oiseaux et favorisant ainsi l'étalement de l'activité de nos acteurs économiques tout au long de l'année.



© Y. Guichaoua /  
Parc ornithologique  
de Pont de Gau

### PARTIE 3 *Les Parcs, des offres thématiques pour tous les goûts*

*Baronnies  
provençales*

#### *Baronnies provençales : le Vautour, animal totem du Parc*

Quatre espèces de vautours recensées en Europe sont présentes dans le territoire du **Parc des Baronnies provençales**. Devenant ainsi un emblème du Parc, les vautours attirent chaque année plusieurs dizaines de milliers de personnes. Les campagnes de suivi et de réintroduction sont menées par l'Association Vautours en Baronnies en collaboration étroite avec le Parc. Une étude récente commanditée par l'État a permis d'évaluer les retombées économiques pour le territoire de cette forme de tourisme ornithologique. Les sites d'observation pour admirer les vautours sont fréquentés tout au long de l'année, permettant un allongement de la saison de fréquentation.

L'impact a aussi été mesuré sur la fréquentation de « petits » offices de tourisme du territoire qui accueillent un grand nombre de visiteurs, très demandeurs d'informations sur les vautours. Les offres d'animations autour des vautours sont parmi celles qui rencontrent le plus grand succès. L'étude a estimé les retombées touristiques directes liées aux vautours à environ 800 000 € et ce, sans que le territoire ait particulièrement investi dans une infrastructure ou un lieu d'accueil. Enfin, il est avéré que le potentiel de développement écotouristique est important et actuellement sous-exploité. Une enquête sur un grand nombre de participants a démontré que l'image du vautour au sens large est aussi attractive que celle des cétacés ou des grands carnivores.



Vautour  
percnoptère.  
© PNRBP



© PNRA

## Agritourisme : les terroirs et les savoir-faire à l'honneur

La réputation de la Provence et plus largement du Sud n'est plus à faire en matière d'art de vivre et tout particulièrement de gastronomie. La diète méditerranéenne a par ailleurs été reconnue à l'UNESCO comme un régime de santé. Les Parcs cultivent et valorisent les terroirs aux productions variées : fruits, légumes, olives, vins, viandes d'agneau, de taureau, tome de chèvre, miel, safran etc. Par ailleurs, ce sont des territoires où les signes officiels de qualité sont nombreux : Appellation d'Origine Protégée (AOP), Indication Géographique Protégée (IGP) et où les pratiques d'agriculture biologique sont bien implantées.

Depuis de nombreuses années, les Parcs s'attachent à partager ce terroir gourmand avec les habitants mais aussi les visiteurs. Les exemples sont nombreux : le Parc des Alpilles a édité un guide des oléiculteurs « Flâneries entre les oliviers », les Parcs du Luberon et du Queyras développent un projet alimentaire sur leurs territoires, le Parc de la Sainte-Baume vient de publier son guide des producteurs locaux, la marque *Valeurs Parc* est attribuée à de nombreux produits tous Parcs confondus...

Les Alpes ne sont pas en reste. Terres de transhumance, elles accueillent de plus en plus de séjours où le visiteur est invité à mettre la main à la pâte ou à découvrir par lui-même la vie à l'alpage. Dans le Parc du Queyras, les ateliers consomm'acteurs et les rencontres organisées avec les bergers contribuent à la qualité des échanges entre visiteurs et habitants.

## PARTIE 3

### Les Parcs, des offres thématiques pour tous les goûts



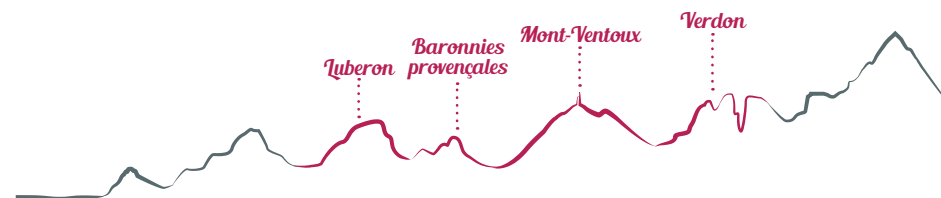
© C. Marse / PNRL

### Luberon : œnotourisme autour de la marque Valeurs Parc

Le **Parc du Luberon** a engagé un partenariat avec la filière vin et l'AOP Luberon car celle-ci est entièrement incluse dans son territoire. Ce partenariat s'exprime en premier lieu par l'attribution de la marque *Valeurs Parc* à 6 caves coopératives et à un domaine privé, soit près d'une trentaine de cuvées et un réseau de viticulteurs engagés pour le développement durable de leur territoire. Par ailleurs, le partenariat comprend le déploiement d'animations et d'outils favorisant le tourisme autour du vin : carte touristique de l'offre, pique-niques dans les vignes, événements... Ce projet œnotouristique autour de l'AOP Luberon se met en œuvre grâce à un partenariat autour du Syndicat AOP Luberon (Offices du Tourisme, caves et domaines, collectivités, associations...).

### Verdon : relocaliser la production

Dans le **Parc du Verdon** dans les années 1980, la vigne avait pratiquement disparu du plateau de Valensole. En 2010, arracher ou développer, il n'y avait plus que deux alternatives. En convertissant le chaix en BIO et partageant les critères de la marque *Valeurs Parc*, les viticulteurs ont réussi à relocaliser une gamme complète rouge, rosé, blanc, IGP Alpes de Haute-Provence et AOP Pierrevert. Les amateurs peuvent désormais découvrir le terroir de Quintius et le Pinson des gorges, héraldique de Quinson ou encore l'éclat d'été. Les vins du Verdon préservent la ressource en eau du Verdon... mais à consommer avec modération.



### Baronnies provençales, terres gourmandes par nature

En 2019, les Chambres d'agriculture de la Drôme et des Hautes-Alpes et le **Parc des Baronnies provençales** ont développé un nouveau service pour les hébergements touristiques en partenariat avec les magasins de producteurs. L'idée est de proposer, en début du séjour, « le coffret des producteurs ». Ce coffret est composé de produits 100% Baronnies provençales d'une valeur de 35 €. Cette opération est appelée à être reconduite en 2020.

Un important travail de valorisation des produits est également mené par le Parc avec les syndicats de producteurs avec par exemple une démarche IGP pour l'abricot des Baronnies provençales. D'autre part, la marque *Valeurs Parc naturel régional* continue à se développer avec l'engagement de producteurs d'agneau de Sisteron et de plantes à parfums et médicinales.

### Le festival Ventoux Saveurs, un événement fédérateur

Fédérer les acteurs de l'agriculture et du tourisme autour d'un événement agri-culturel annuel, c'est le pari réussi du **Parc du Mont-Ventoux** au travers du festival Ventoux Saveurs. Chaque automne, durant plus d'un mois, le territoire se mobilise pour proposer aux habitants et aux visiteurs d'arrière-saison une multitude d'animations. Le Parc met en valeur les initiatives portées par des agriculteurs, viticulteurs, artisans du goût ou encore chefs cuisiniers. Visites de fermes, spectacles dans des chaix, ateliers et stages, conférences, contes, fêtes au cœur des villages, autant d'occasions de faire se rencontrer consommateurs et producteurs dans la convivialité et une ambiance festive. Fortement soutenue et appréciée par les partenaires locaux du tourisme et la Chambre d'agriculture, la manifestation est à l'origine de nombreuses synergies locales, qui dépassent la période du Festival.



© P. Daniel / PNRBp



Photos : PNRV  
 ci-dessus : PNRV  
 couverture : PNRV

### *Camargue*

Mas du pont de Rousty  
 13200 Arles  
 04 90 97 10 40  
[www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)  
 f

### *Alpilles*

2, boulevard Marceau  
 13210 Saint-Rémy-de-Provence  
 04 90 90 44 00  
[www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)  
 f

### *Sainte-Baume*

Nazareth - 2219 CD80 - Route de Nans  
 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume  
 04 42 72 35 22  
[www.pnr-saintebaume.fr](http://www.pnr-saintebaume.fr)  
 f

### *Luberon*

60, place Jean-Jaurès - BP 122  
 84404 Apt  
 04 90 04 42 00  
[www.parcduluberon.fr](http://www.parcduluberon.fr)  
 f

### *Baronnies provençales*

575, route de Nyons  
 26510 Sahune  
 04 75 26 79 05  
[www.baronnies-provencales.fr](http://www.baronnies-provencales.fr)  
 f

### *Mont-Ventoux*

830, avenue du Mont-Ventoux  
 84200 Carpentras  
 04 90 63 22 74  
[www.smaemv.fr](http://www.smaemv.fr)  
 f

### *Verdon*

Maison du Parc Domaine de Valx  
 04360 Moustiers-Sainte-Marie  
 04 92 74 68 00  
[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)  
 f

### *Préalpes d'Azur*

1, avenue François Goby  
 06460 Saint-Vallier-de-Thiery  
 04 92 42 08 63  
[www.pnr-prealpesdazur.fr](http://www.pnr-prealpesdazur.fr)  
 f

### *Queyras*

La ville  
 05350 Arvieux  
 04 92 46 88 20  
[www.pnr-queyras.fr](http://www.pnr-queyras.fr)  
 f

Crédits Conception-rédaction : Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les services de la Région et Le fil conducteur / Francine Brondex. Mise en page : Régis Lesserteur - Impression : Facimprimeur, 06300 Nice



Une autre vie s'invente ici

